

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 02 octobre à 20 heures, ont été étudiées lors de la séance de conseil municipal les questions suivantes :

1. SEMINOR : convention définissant les règles applicables aux réservations de logements sociaux (choix entre la convention de gestion déléguée et la convention de gestion directe)
Le choix est porté à l'unanimité pour la convention de gestion déléguée.
2. Délibération rectificative concernant l'harmonisation du taux de taxe d'aménagement sur le Parc d'activités des Hautes Falaises
Approuvé à l'unanimité.
3. Représentation théâtrale du 24 mars 2024 : fixation du prix d'entrée
Un tarif d'entrée fixé à 10€ est approuvé à l'unanimité.
4. Fixation des tarifs de concessions dans le cimetière applicables au 1^{er} janvier 2024
Le maintien des tarifs en vigueur est approuvé à l'unanimité.
5. Rapports d'activités 2022 mis à disposition des conseillers municipaux :
 - > Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral
 - > Régie de Fécamp :
 - eau potable
 - assainissement collectif
 - > SDE76

Les délibérations et rapports ont été mis en ligne sur le site internet de la commune le 05 octobre 2023.

En mairie, le 05 octobre 2023
Le Maire,



Bernard HOGUET